



Paris, le 12/02/2014

## **Compte rendu du plénier du 13/11/2013**

### **L'avenir de la mission OP/CO à Paris**

Cher(e) camarade ,

Nous t'adressons un compte rendu de la séance plénière du CHS-CT de Paris du 13/11/2013

La CGT-Finances était principalement représentée par :

- Laurent GRANGERAC, expert pour la SNAD-CGT (Paris-Principal)
- Didier LAPLAGNE, pour la DRFIP-CGT, secrétaire général du CHS-CT

-----

Ce plénier avait pour objet de discuter sur les modalités de restructuration du site de Léon JOUHAUX, à l'horizon 2015 et de faire le point sur les propositions de financements déposées par la CGT-Finances et les autres Organisations Syndicales (O.S) votés par le CHS-CT de Paris au cours de 2013.

Avant de débiter cette discussion, la SNAD-CGT a demandé à l'Administration si les sèches mains demandés à l'intention de Paris-principal avaient été commandés.

Pour rappel, ces sèches-mains électriques ont été demandés pour pallier au manque fréquent et récurrent de rouleau essuie-mains dans les trois toilettes du premier étages.

L'Administration nous a répondu que seuls deux sèches-mains avaient été commandés pour des raisons de dépassement du budget initialement prévu.

La SNAD-CGT ne s'y est pas opposé à la condition que les deux sèches-mains soient installés dans les toilettes situées à côté du pôle dédouanement pour des raisons d'ordre pratique :les lavabos et le rouleau essuie-mains des toilettes hommes

et femmes sont indépendants alors qu'ils sont en commun pour les toilettes à côté du service de la DEB : il en faut un pour chaque toilette à côté du pôle dédouanement.

## **Un refus du dialogue et de la communication sur l'immobilier parisien**

Avant même la tenue du plénier, le ton était donné.

Quelques jours avant la séance plénière, un mail du Directeur Interrégional d'Ile-de-France avait été envoyé aux participants du plénier pour préciser tout simplement que ce dossier ne serait pas abordé à ce plénier, alors qu'il était prévu à l'ordre du jour.

La SNAD-CGT et la CGT Finances ont montré leur indignation devant de tels procédés, d'autant plus que le DI n'a pas daigné venir au plénier pour expliquer les raisons de ce refus du dialogue.

Seuls le directeur régional de Paris et le directeur des services douaniers de Paris étaient présents pour répondre à nos questions.

Le directeur régional nous a répondu que le DI avait envoyé ce mail car il n'avait aucune information à ce jour, que ce soit sur les dates de déménagement, que ce soit sur l'emplacement du site ou même sur les conditions de déménagement de chaque service.

Le directeur régional a toutefois envisagé la piste de l'îlot Pérée comme éventuel nouveau bureau de dédouanement. Aujourd'hui, des pistes sont avancées dans le XIXème arrondissement parisien.

La CGT-Finances a émis des doutes sur cet éventuel nouveau site, étant donné que le bureau de Paris-Temple a été déménagé et fusionné avec celui de Paris-Principal afin que l'îlot Pérée soit mis en vente.

A ce propos nous avons rappelé aux représentants de l'Administration présents, que nous exigeons que le nouveau site soit localisé à Paris intra-muros, en raison de la localisation dans la capitale d'opérateurs spécialisés dans le dédouanement de marchandises (Oeuvres d'art, pierres précieuses et véhicules) : cette proximité facilite le dédouanement au quotidien et de surcroît en cas de contrôle physique des marchandises, mission de lutte contre la fraude qui n'en déplaît à nos hiérarques demeure notre cœur de métier.

En outre, cette localisation parisienne est capitale en raison de l'accessibilité aisée et rapide pour les agents des douanes qu'ils habitent à Paris intra-muros ou en banlieue. Enfin il est impensable que la capitale ne soit pas dotée d'un bureau de douane, alors que les autres villes de France en sont dotées. Notre administration semble s'incliner devant obligation territoriale. Le nouveau Service Grand Compte ne

saurait priver la capitale de bureau de proximité contrairement aux autres métropoles françaises.

En outre, la CGT-Finances sollicite un site doté de locaux adaptés (sans open space mais avec des bureaux accueillant au maximum 4 agents ; muni d'équipements électriques, sanitaires, informatiques et téléphoniques convenables et complets, munis de plans d'évacuation et de sorties de secours bien signalées, d'un accès PMR et d'une sécurisation des locaux plus satisfaisante que l'actuelle).

La SNAD-CGT ne souhaite pas que le futur déménagement s'effectue dans les mêmes conditions déplorables que les déménagements précédents lors de la fermeture des bureaux de Paris-Ney fin mars 2010 et de Paris-Temple en 2012 (agents ayant participé activement au transport de certains meubles car les effectifs de la BHR envoyés par l'Administration n'étaient pas assez importants lors du second déménagement).

Enfin, la SNAD-CGT souhaite connaître l'avenir des services de la fiscalité à Paris-Principal et du bureau de Paris-Aérospatiale. Le Directeur régional a répondu qu'à ce sujet il n'avait pas plus d'informations que pour les autres services de Paris-Principal.

Par conséquent, nous avons réitéré notre demande à l'Administration de nous fournir les baux relatifs au site Léon JOUHAUX et à la Direction régionale. L'Administration a répondu qu'elle ne voyait pas l'utilité de nous communiquer ces baux (apparemment il y en aurait six relatifs à la DR et au site Léon JOUHAUX).

La SNAD-CGT s'est insurgé de cette réponse d'autant plus que l'Administration nous a affirmé qu'il n'y avait rien de confidentiel dans ces documents.

Devant ce refus de communiquer les baux, nous considérons que l'administration cherche à cacher des éléments aux organisations syndicales et aux agents concernés ; ce qui est scandaleux.

Par conséquent, la CGT-Finances utilisera tous les moyens législatifs autorisés par le règlement du CHS pour remettre cette question à l'ordre du jour et entamer un véritable dialogue avec l'Administration afin d'obtenir des informations sur les restructurations futures et aboutir à une installation la plus favorable et adéquate aux agents des douanes concernés ainsi qu'aux opérateurs.

A ce jour, l'Administration ne nous donne toujours pas d'information à ce sujet, malgré nos demandes réitérées lors des pléniers du 9/12/2013 et des Groupes de Travail (GT) des 17/01/2013 ; 07/02/2013 et 22/07/2013 et du 31/01/2014.



## **Derniers financements votés le 31 janvier**

### **Le SNAD CGT a obtenu que soit enfin pris en compte différents problèmes comme :**

- Digicode pour les toilettes dames BSITM : unanimité OS pour

- Réfection des sols du local social : demande d'intervention de l'ergonome qui sera saisi, y compris pour revoir l'ambiance lumineuse.

Les OS demandent que la commande de l'ergonome soit actée en CHSCT.

Elles rappellent que la demande d'un ergonome portait aussi sur la salle d'armes.

L'administration précise qu'il s'agit d'un sujet différent ; ce qui risque de retarder les travaux dans le local social ; le président propose une deuxième intervention de l'ergonome sur la salle d'armes.

La CGT évoque le problème de la constitution du comité de pilotage aux Douanes, avec la participation d'organisations syndicales non représentatives.

L'ISST indique que la note d'orientation ministérielle 2014 prévoit une nouvelle modalité de saisine du pôle ergonomique.

VOTE pour la réfection des murs et sols du local social : unanimité pour

- Pose d'une crinoline en cas d'utilisation de l'échelle de secours du BCI (îlot Perrée) : les OS reposent la question de la pérennité de ce site et du relogement éventuel des services.

S'agissant d'une question de sécurité, les OS ont voté pour à l'unanimité en attente de devis,

- Achat de 8 climatiseurs (Léon Jouhaux et ACC MASSE) : proposition de ramener la dépense à 5 climatiseurs pour le site Léon Jouhaux. La CGT va se retourner vers les agents pour que ces achats correspondent à leurs demandes.

La DI renonce à sa demande de 3 climatiseurs pour l'ACC MASSE, car ce site ne dépend pas du CHSCT de PARIS.

- Réparation « cheneau » Yves Toudic : unanimité OS pour

- Mise en sécurité cablage Yves Toudic : unanimité OS pour

- Installation détecteurs mouvements pour éclairage automatique : unanimité OS pour

- Pose d'une barre anti panique Sarcelles : unanimité OS pour

- Réfection de l'éclairage de la salle informatique : unanimité OS pour

- Achat de 10 climatiseurs Léon Jouhaux : unanimité OS pour

- Réfection des sols de la BSI Mercoeur : unanimité OS pour

- Installation WC réservés aux infracteurs BSI Paris Nord Ney : unanimité OS pour



**Syndicat National des Agents des Douanes (SNAD) CGT**

263 rue de Paris - case 452  
93514 MONTREUIL cedex Tel : 01 48 18 82 08

Fax : 01 77 65 60 49 Courriel : [douanes@cgt.fr](mailto:douanes@cgt.fr)  
Facebook : <http://www.facebook.com/snad.cgt>